LE MYSTERE DU CRIME DE CAPPELLE

L'ENQUETE, QUI SE POURSUIT EN SILENCE, RESERVE PEUT-ETRE DES SURPRISES

Un mystère impénétrable continue à planer sur ce sombre drame qui s'affirme de plus en plus comme s'étant déroulé avec une sauvagerie étrange.

Sur ce point, comme on l'a vu hier, l'autopsie a été nettement concluante. Florent Ballet, assailli par son ou ses agresseurs, on ne sait encore, succomba des suites d'un terrible coup porté à la tête avec un instrument lourd, à la fois coupant et contondant.

Quels sont le, ou les assassins ?... Rien ne permet encore de les désigner de façon formelle.

L'enquête de la police mobile se poursuit sans grands résultats extérieurs, n'apportant jusque maintenant aucune précision, encore moins une charge nouvelle contre René Ballet, le fils aîné de la victime, arrêté le soir même de l'assassinat de son père.

Les charges, légères à la vérité, qui pèsent surtout sur le malheureux, s'appuient, comme on le sait, sur les affirmations de son oncle, Aimable Ballet, dit « Calette », qui l'accusa formellement de s'être plusieurs fois emporté en sa présence, à des menaces contre son père.

Les renseignements particuliers que nous avons pu obtenir, nous permettent de préciser que, vendredi soir, une scène angoissante et palpitante, se passa au cours de l'interrogatoire que M. Merchier, juge d'instruction, fit subir à René Ballet.

D'après le procès-verbal établi avant l'arrivée du juge par la gendarmerie, « Calette » aurait reproché à son neveu, au cours d'une discussion, en juin dernier, de ne pas aimer son père.

René Ballet lui aurait alors répondu :

— Je ne serai jamais criminel au point de tuer mon père.

Ceci ressort de la déposition de « Calette ».

Mais l'oncle de l'accusé avait-il dit la vérité ?...

C'est ce qu'il importait de savoir à M. Merchier.

— Que voulait dire cette phrase ?... demanda-t-il vendredi à René Ballet.

Très ému, celui-ci se mit à sangloter.

— Je ne vous demande pas de pleurer, je vous demande de répondre.

— Je voulais dire que je n'aurais jamais tué mon père.

— Vous avez donc prononcé cette phrase ?...

— Je ne me souviens pas.

— Comment pouvez-vous, alors, lui donner une signification, aujourd'hui ?... L'avez-vous prononcée, oui ou non ?...

— Je ne sais pas, je ne crois pas...

Et, très émotionné, René Ballet, harcelé par les questions pressantes du juge, s'embrouille et sanglote.

La scène avait, paraît-il, une grandeur tragique très impressionnante.

Comme on le voit, ceci est loin d'être une preuve formelle de la culpabilité de l'accusé. C'est, tout au plus, un indice suffisant, de concert avec les 1200 francs trouvés sur l'accusé et dont il ne put indiquer la provenance prouvée, et en se basant sur les accusations de « Calette », pour motiver l'arrestation du fils de la victime.

Tout ceci est à éclaircir, à examiner et à débrouiller sérieusement.

Peut-être d'autres faits nouveaux viendront-ils bientôt projeter une lumière éclatante sur ce sombre drame. L'inconnu de demain pourrait quelquefois réserver bien des surprises.

V. B.

Les transports vont mieux dans les Régions libérées

LES PRÉFETS LE DISENT AU MINISTRE

Les préfets des dix départements dévastés se sont réunis au ministère des Régions Libérées, sous la présidence de M. André Tardieu, rentré le matin même de son inspection dans le Nord.

Tous les préfets ont fait connaître que le nombre des wagons arrivés dans les huit derniers jours dans leur département respectif était en augmentation sensible, par rapport à la semaine précédente. Les préfets de la Somme, de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise ont exprimé le désir de recevoir plus de matériaux de couverture et moins de baraquements. Des instructions ont été données dans ce sens. La séance a été ensuite consacrée à l'examen de diverses mesures d'urgence applicables à la période critique actuellement traversée.

A la Préfecture du Nord

POUR LES FONCTIONNAIRES

Hier matin, à 10 heures, a eu lieu, à la préfecture, une réunion dans le but de classer la liste des communes qui bénéficieront des 20 ou 40 % de remise sur la retenue des avances accordées aux fonctionnaires pendant la guerre.

La retenue des avances commencera à entrer en vigueur à partir du premier trimestre 1920.

Aucune autre décision n'a été prise à ce sujet.

UNE REUNION de la COMMISSION DEPARTEMENTALE

Jeudi prochain, à 3 heures, aura lieu la réunion mensuelle de la Commission départementale. On procédera à l'examen des affaires en cours.

Le GUIDE MASSON INDICATEUR des TRAINS
COUVERTURE ROUGE, est toujours en vente partout
Le mieux informé et le plus complet. Contient les Rues de Lille, les Tramways. Prix des places rectifiés. Tarifs divers

ROUBAIX

Elections Municipales du 30 Novembre 1919

Candidats du Parti Socialiste

J.-Bte **LEBAS**, député, conseiller général, Maire sortant.
Henri **THERIN**, conseiller d'arrondissement, adjoint au Maire sortant.
Henri **WATREMEZ**, conseiller d'arrondissement, adjoint au Maire sortant.
Charles **DEBRABANDER**, adjoint au Maire sortant.
Léandre **DUPRÉ**, docteur en médecine, adjoint au Maire sortant.
Jules **BARDIAUX**, commerçant, conseiller municipal sortant.
Henri **CORBEAU**, cordonnier, conseiller municipal sortant.
Emile **DECOCK**, administrateur des Hospices, conseiller municipal sortant.
Adolphe **DELATTRE**, comptable, conseiller municipal sortant.
Victor **DESURMONT**, ouvrier fileur, conseiller municipal sortant.
Achille **DUJARDIN**, administrateur du Mont-de-Piété, conseiller municipal sortant.
Louis **DUMONT**, administrateur du Bureau de Bienfaisance, conseiller municipal sortant.
Arthur **HILTROP**, ouvrier peigneron, conseiller municipal sortant.
Henri **KIMPE**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.
Henri **LEFEBVRE**, conseiller général, conseiller municipal sortant, secrétaire général du Parti Socialiste.
César **LEMAN**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.
Emile **LORTHIOIS**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.
Charles **MANGIN**, ex-président de la « Mutuelle Colombophile », conseiller municipal sortant.
Aimé **MOREL**, coiffeur, conseiller municipal sortant.
Paul **NYS**, commerçant, conseiller municipal sortant.
Joseph **OLIVIER**, voyageur de commerce, conseiller municipal sortant.
Pierre **ROGER**, ouvrier tisseur, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.
Julien **ROUSSEL**, commerçant, conseiller municipal sortant.
Kléber **SORY**, représentant de commerce, conseiller municipal sortant.
Fleuris **VANHERPE**, administrateur du Bureau de Bienfaisance, conseiller municipal sortant.
Henri **VERBEURGT**, représentant de commerce, administrateur du Mont-de-Piété, conseiller municipal sortant.
Charles **BATAILLE**, ouvrier des Transports.
Eugène **BOURGOIS**, ouvrier trieur de laines.
Emile **GALLENS**, ouvrier livreur.
Alfred **DELFORGE**, secrétaire du Syndicat des Débitants de boissons.
Hector **DELMOETE** « dit Hector de la Balance », serrurier-poêlier.
Théophile **DENEVE**, ouvrier maréchal-ferrant.
Georges **BHONDT**, ouvrier mécanicien.
Alfred **MARTHE**, ouvrier trieur de laines, président du Syndicat des Locataires.
Polydore **VERMEULEN**, ouvrier mécanicien, administrateur du journal « Le Démobilisé du Nord ».
Camille **VERSTRAETE**, ouvrier du Livre.

Réunions électorales

PUBLIQUES OU CONTRADICTOIRES

Aujourd'hui mardi

A 7 heures, salle du Petit Marin, 36, rue de Nouveaux, avec le concours des citoyens Delmaire, et LORTHIOIS, conseiller municipal.

— A la même heure, salle de l'estaminet « Aux 3 sans femme », au Hutin, avec le concours des citoyens Jules ROUSSEL, conseiller municipal, VERMEULEN, rédacteur au « Démobilisé » et MARTHE, président du Syndicat des Locataires.

— A la même heure, salle de l'estaminet Louis Pau, 14, rue de Tournai, sous la présidence de Achille DUJARDIN, conseiller municipal, avec le concours des citoyens DEBRABANDER, adjoint au maire et DOISE, ancien conseiller municipal.

Parmi les Héros

Les auteurs de la liste de soi-disant concentration républicaine n'ont pas manqué de faire briller, sur le papier, les nombreuses croix de guerre dont se parent leurs candidats. Il est vraiment possible que ces messieurs aient, au front, mérité cette décoration, comme aussi, les trois ou quatre millions de poilus à qui elle fut décernée. Aussi, loin de les critiquer, je ne puis que les en féliciter. Seulement, il y a une question qui, croyons-nous, doit étonner quelque peu les électeurs. Qu'y a-t-il de commun entre un militaire et un conseiller municipal ? Les qualités inhérentes à la première de ces fonctions sont-elles bien les mêmes que celles nécessaires à la seconde ? La reconnaissance du courage est-elle une garantie de la compétence ? Certains en doutent, et il nous est assez malaisé de les persuader que l'art de tuer délibérément n'est autre chose que l'art de délibérer sans tuer...

En tout cas, que l'intention des candidats ait été, ou non, de le faire croire aux électeurs, peu importe. Les électeurs jugeront eux-mêmes, et remarqueront sans peine que la liste socialiste contient aussi des décorés, des poilus, des vrais, et apprécieront probablement qu'ils n'ont pas cru devoir en faire si emphatiquement état.

Mais que les candidats radicalo-cléricalo-républicains disent que tous ceux d'entre eux qui étaient, en 1914, d'âge mobilisable, se fassent passer pour des héros, je ne puis l'admettre. Il en est parmi eux, dont la bravoure est tout en paroles, et qui ont l'impudence de se poser comme tels.

Témoin, ce Lamere, grand prêcheur de patriotisme, qui, avant la guerre, faisait des cours de préparation militaire, mais qui s'est bien gardé de partir, en octobre 1914. Si cet éducateur de soldats a fait la guerre, il ne faut pas oublier qu'il l'a fait à Roubaix, et qu'en fait de feu il n'a jamais connu que celui où, durant les quatre hivers qui nous ont transis, lui se chauffait tranquillement.

Ce professeur de militarisme, sans doute par respect du militarisme, ne s'est jamais, que je sache, opposé aux exactions dont il a dû, comme les autres, être l'objet de la part des Boches. Cependant, il faut reconnaître que, dès le départ des occupants, son courage lui est revenu. Oui, il a eu la bravoure, ou, plutôt, le culot, de recommencer ses cours de préparation militaire.

Encore un trait de bravoure à son actif : s'il a montré vis-à-vis de l'ennemi, une douce et paisible résignation, il s'est rattrapé, dernièrement, à la conférence de la salle Pandore. Un mutilé (peut être un de ses anciens élèves) ayant voulu contredire M. Loucheur, Lamerc, parmi d'autre, l'a fait taire brusquement. Cela est digne, sinon d'un homme brave, du moins d'un sauvage.

En fait de citation, il aura toujours celle-ci. C'est la seule, hélas ! qu'il puisse revendiquer !

Julien ROUSSEL,
Conseiller municipal, ancien combattant, croix de guerre.

En tombant dans les escaliers

UN HOMME EST BLESSÉ MORTELLEMENT

En montant se coucher, dimanche soir, vers 11 heures, M. François Destombes, demeurant rue Saint-Blaise, 54, perdit l'équilibre, tomba du haut en bas de l'escalier.

M. le docteur Ducatillon constata une fracture du crâne, lui donna les premiers soins et fit transporter le blessé à l'hôpital.

M. François Destombes succomba hier matin, à 4 heures. Il était âgé de 55 ans.

Un souci entre autres

S'ils n'ont pas eu le souci de la propreté, ceux qui ont confectionné la liste Motte-poilu-clérico-radicalisante ont eu, du moins, celui de la diversité. Le tableau des 36 noms, afin de satisfaire aux goûts les plus dissemblables du public, est multicolore à souhait. De fond blanc — d'un blanc pas très pur — l'horizon est bleu. Le décor s'anime de rouge passé, avec des taches d'un jaune sale. Le ciel, où l'ouvrier cherche un espoir et le paysan une promesse, est ténébreux et vague. Certes, la « Croix » y brille, labarum « reconstitué », et l'on y voit aussi des étoiles.

Sur le sol on peut voir, parmi les lys à la mauvaise odeur, des coquelicots et même des pensées. Mais la violette n'y est qu'un laid bleuet qui se cache.

Entre autres personnages du tableau, il y a « Flip », dévisagé présenté. Nous avons oublié de dire, en éclairant à son endroit la religion de nos lecteurs, que cet extrémiste endiablé d'hier s'est distingué, il y a peu de jours, lors de la grève du Bâtiment. Il était plus décidé que quiconque à tout casser. Si l'on n'avait écouté que lui, la grève durerait encore et aurait maintenant tourné en émeute. A la dernière assemblée où fut votée la reprise du travail, il resta l'un des rares à voter contre, avec éclat.

Ajoutons encore que nul ne fit autant de bruit que lui à la réunion du Casino-Palace, où parla M. Loucheur.

Voilà l'un des plus beaux rayons dont s'auréole l'astre Motte et ses satellites qui luisent au firmament de la liste de concentration que l'on a l'audace d'appeler républicaine.

DIPLOMES DE LA GRANDE GUERRE

Le Maire de la Ville de Roubaix porte à la connaissance de ses concitoyens que des diplômes d'honneur « Aux Morts de la Grande Guerre » envoyés par les régiments, destinés à des familles de militaires domiciliés en cette ville, et des diplômes offerts par l'Union des Grandes Associations Françaises, seront remis aux ayants-droit par le Bureau Militaire, situé au rez-de-chaussée du Bâtiment Central de la Mairie, demain 25 courant, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 5 heures, pour les noms commençant par les lettres E. F. G. H. I. J. K.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre d'eau de Javel et brosses ; bougies de toutes grosseurs, 6 fr. le kilo ; pommes de table, à conserver, 0.55 le kilo ; beurre frais de normandie, 14.50 le kilo ; pommes de terre, 0.30 le kilo.

Mardi, de 8 heures à 11 heures, 13e jaunes et vertes ; de 2 à 4 heures, 12e, jaunes et vertes.

RESPECT, S. V. P.

Pour outrages envers le brigadier de police Delbaere, le nommé Charles Dumez, âgé de 65 ans, demeurant rue de Solférino, 32, s'est vu gratifier d'un procès-verbal.

FATIGUÉE DE VIVRE

Hier matin, vers 6 h. 15, au coin de la rue de Lannoy, la nommée Clémence Florquin, 53 ans, demeurant rue de la Potennerie, 22, a tenté de se suicider en se jetant sur les rails à l'approche d'un tramway Mongy.

Aperçue à temps, l'accident a pu être évité. La pauvre femme a été conduite au commissariat central, qui l'a remise ensuite à sa famille.

TENTATIVE DE VOL

Dimanche, vers 5 h. 1/2 du soir, en l'absence des habitants de la maison, des malfaiteurs inconnus ont tenté de s'introduire au domicile de M. Louis Knoff, âgé de 37 ans, marchand de bonneterie, rue de l'Alma, 222, en brisant un carreau d'une fenêtre du 1er étage, donnant dans la cour Decocq. Ils ont été mis en fuite par les habitants de cette cour.

Une enquête est ouverte.

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS

Dimanche, vers la fin de l'après-midi, pendant l'absence de M. Georges Delberghe, boulanger, rue de Blanchemaille, 144, des malfaiteurs se sont introduits dans son domicile en passant par une maison inhabitée, et y ont volé une somme d'environ 200 francs, sept montres, dont une en or, deux chaînes et un tour de cou en or, sans oublier un pistolet automatique, le tout valant 700 francs environ.

Une enquête est ouverte par la police.

TOURCOING

Elections Municipales du 30 Novembre 1919

Les Candidats de la Section du Parti Socialiste de Tourcoing

PIERPONT Arthur, secrétaire de la section, conseiller sortant ;
BENOIT Jules, tapisseur ;
BLOCK Louis, cafelier ;
ROSSUYT Henri, employé de chemin de fer ;
DEBRUYKER Camille, tapisseur ;
DELANNOY Alphonse, domestique ;
DELFORTRIE Désiré, ouvrier boulanger ;
DELOBELLE Ernest, tricur ;
DENUCE Alphonse, chausseur ;
DEPOORTER Vital, rattacheur ;
DESMET Henri, fileur ;
DESMETTRE Louis, brodeur ;
DESMETTRE Théodore, maréchal ferrant ;
DHONT Jean-Louis, fileur ;
DUTERTE Victor, rattacheur ;
FLAMENT Constant, conseiller sortant ;
JOUVENET Ernest, électricien ;
HARDY Henri, tisserand ;
HEQUETTE Louis, épicier ;
INGHELS Albert, député ;
LAVERZE Henri, trieur ;
LEBANC Emile, graisseur-corroyeur ;
LEFEBVRE Auguste, rattacheur ;
LEFEBVRE Henri trésorier de la section ;
LESAGE Alfred, marchand de journaux ;
LESAGE Lucien, porteur de pains ;
LUYSH Louis, trieur ;
PATIN Victor, charretier ;
QUIVY Achille, chauffeur ;
ROBERT Henri, conseiller sortant ;
ROELENS Henri, commerçant ;
ROMPTEAU Alfred, conseiller sortant ;
ROUSSEAU Jules, mutilé de la guerre, apprenti mannisier ;
TIEVERS Edouard, conseiller sortant ;
VANDERMARLIÈRE Alexandre, commerçant ;
VERMANDEL Gustave, tisserand.

Tous ces candidats furent désignés à l'unanimité et par acclamation à l'assemblée de la section qui eut lieu le 29 octobre, à la Maison du Peuple. Nul doute que les électeurs tourquennois feront triompher la liste entière le 30 novembre prochain ; ce sera la meilleure leçon qu'ils pourront infliger aux privilégiés du secteur 14, en même temps qu'ils travailleront pour la République sociale et pour le bien-être de l'humanité.

La Section Tourquennoise du Parti Socialiste.

La liste introuvable

Bien que peu de jours nous séparent encore des Elections municipales, les électeurs de Tourcoing n'ont pas grand choix, jusqu'à présent, pour envoyer à l'Hôtel de Ville leurs compatriotes qu'ils jugeront dignes de gérer leurs affaires.

Une seule liste est connue, une seule liste est formée, la liste socialiste, belle dans son unité, sincère et nette dans son programme.

Faut-il penser que les adversaires du Socialisme renoncent à la lutte ? Les résultats de la dernière consultation électorale leur sont trop sourtants dans la totalité, pour qu'ils ne songent pas à présenter aux suffrages une copie du bloc dit républicain qu'on offre aux Roubaisiens.

Mais nul n'ignore les difficultés rencontrées à vouloir former un groupement qui ne soit ni réactionnaire, ni radical, bien qu'étant l'un et l'autre. Si les prétendants au sceptre de M. Dron n'arrivent pas à leurs fins, ce n'est cependant pas faute de se plier aux pires compromissions.

Ne sont-ils pas, il y a quelques jours, allés solliciter un meuble du Parti Socialiste, secrétaire d'une importante Société de Secours Mutuels ?

Mal reçus de ce côté, ils passent de la gauche à la droite, et c'est M. Duterte, le fondé de pouvoir de M. Masurel, industriel, qu'on prie de faire figurer sur l'impossible liste.

Ce ne seront pas les Croix de guerre qui manqueront ; toute une kyrielle de décorés est là, prête à faire claquer ses médailles. Mais ces Messieurs sont les premiers à reconnaître qu'on peut être un brave soldat et un piteux administrateur, et que ce n'est pas là le ciment capable de lier des individus les plus disparates.

Le ciment, la guerre l'a lentement dilué. Quatre années d'une administration faible ou aveugle ont désagrégé l'édifice municipal dont déjà la clef de voûte s'est détachée sous la poussée des conseillers socialistes.

L'action de ces derniers, si elle demeura inefficace pendant la guerre, n'en a pas moins contribué à faire connaître la vérité aux Tourquennois.

Les camarades Pierpont, Flament, Robert, Rompteau, Tiévers, n'ont cessé, pendant toute l'occupation allemande, de dévoiler les agissements scandaleux des services du Ravitaillement, des secours aux chômeurs et des allocations militaires, s'exposant ainsi aux menaces d'un maire qui, tolérant ces abus, n'admettait pas la critique.

« On vous renseignera après la guerre », répondait M. Dron à toutes les demandes d'éclaircissements.

L'explication est donnée : M. le Maire de Tourcoing s'est retiré.

Et voilà sans doute qui explique pourquoi la liste est introuvable.

Elections Municipales

IMPORTANTE REUNION SOCIALISTE A LA MAISON DU PEUPLE

Une réunion organisée par la Section Socialiste de Tourcoing s'est tenue dimanche soir, dans la salle de la Maison du Peuple.

Les citoyens Inghels, député ; Pierpont, conseiller municipal, et Rousseau, candidat, ont pris la parole devant 500 électeurs.

Le camarade Inghels rappela la politique du Conseil sortant, politique docile d'homme soumis à la seule volonté de M. Dron, maire de la ville.

A son tour, le camarade Pierpont, montra l'action de la minorité socialiste pendant l'occupation, et la lutte qu'elle eut à entreprendre contre la majorité pour essayer d'obtenir une juste répartition des secours.

Pour terminer, le mutilé Rousseau engagea tous les camarades présents, tous les anciens combattants et éprouvés de la guerre, à voter pour le Parti qui, seul, durant la guerre, avait défendu leurs intérêts.

UNE MISE EN LIBERTE

M. le juge d'instruction Delalé, vient de faire remettre en liberté le nommé Vansaeneghem, inculpé de vols et coups et blessures volontaires.

Cet individu bénéficie, en effet, de la loi d'amnistie.

On le soupçonnait au surplus d'être l'auteur d'un meurtre, mais aucun fait à charge n'a pu être relevé nettement contre lui à ce sujet.

VENTE DE COUVERTURES

Il sera mis en vente aux amicales rue du Haze, les lundi et mardi de chaque semaine, un lot de couverture ainsi que bonneterie pour hommes, chaussures américaines pour femmes et enfants, chaussures de repos et de fatigue pour hommes, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 heures.

Se munir de la carte de denrées.

RECENSEMENT DES PIGEONS-VOYAGEURS

Les éleveurs de pigeons-voyageurs et les présidents des Sociétés Colombophiles sont informés qu'ils doivent faire à la Mairie, personnellement, ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration :

1. Du nombre de leurs colombiers ;
2. Du nombre de pigeons-voyageurs qui y sont élevés ;
3. Des directions dans lesquelles ces volatiles sont entraînées.

Les possesseurs de pigeons peuvent retirer des déclarations au Bureau Militaire, situé Salle des Adjudications, rez-de-chaussée du bâtiment central de la Mairie, ou au Commissariat de leur arrondissement, lesquelles devront être renvoyées remplies et signées par les intéressés au Bureau Militaire, avant le 20 décembre prochain.

Les déclarations sont **obligatoires** pour tous les propriétaires, sous peine d'encourir une amende variant de 25 à 2000 francs.

PREVENU ARRETE

Hier, vers 3 heures, le sous-brigadier Delhaye a arrêté, rue Neuve, le nommé Ernest Lefebvre, 22 ans, marchand de charbon, demeurant rue de Lannoy, 396, sous mandat d'amener décerné le 18 novembre, par M. Delalé, juge d'instruction à Lille, pour recel.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Rue d'Isly, 149 : installation d'une tannerie

Le maire de la ville de Roubaix donne avis que le 9 décembre 1919, de 2 à 5 heures de relevée, il sera procédé dans une des salles de la mairie, à une information de commodo et incommodo sur la demande MM. Olivier et Van Goor, tendant à obtenir l'autorisation d'installer une tannerie, rue d'Isly, 149, à Roubaix.

Les personnes que la présence de cette tannerie peut intéresser, sont invitées à se présenter à l'enquête précitée, pour y produire leurs observations et réclamations.

Les plans sont déposés à la mairie, au bureau d'hygiène, où les intéressés pourront en prendre connaissance pendant quinze jours, à partir de la date du présent avis.

Théâtres, Cinémas & Concerts

« LE ROI » A L'HIPPODROME

Nous apprenons la venue de l'impresario Charles Baret, avec « le Roi ». Cette brillante comédie sera interprétée par toute artistes des meilleurs théâtres du boulevard, dimanche prochain, 30 novembre (matinée et soirée).

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

En exécution des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire du 3 novembre 1919, le Conseil d'administration de cette Société a décidé de porter le capital de 200 à 300 millions de francs au moyen de l'émission de **200.000 actions** de 500 francs nominal.

Les actions sont émises au prix de 600 fr., soit avec une prime de 100 fr. Il est appelé à la souscription le quart du montant nominal, soit **125 fr.**, plus la prime de 100 fr., au total : **225 fr.**

Les actions nouvelles sont émises jouissance 1er janvier 1920. Elles seront donc entièrement assimilées aux actions anciennes après paiement du dividende de l'exercice 1919.

L'émission est **réservée** par préférence aux actionnaires actuels dont le droit s'exercera :

1° Au moyen d'une souscription irréductible à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes, sans tenir compte, le cas échéant, de la fraction d'action ;

2° Au moyen d'une souscription réductible afin de participer à l'attribution des actions non absorbées par la souscription irréductible. La répartition des actions ainsi souscrites se fera au prorata des demandes, sans tenir compte du nombre d'actions anciennes, et en attribuant, si possible, un minimum d'un titre à chaque souscripteur.

Les souscriptions sont reçues du 15 novembre au 6 décembre 1919 :

A la BANQUE NATIONALE de CRÉDIT, à PARIS et dans tous ses Succursales et Agences ;

Au **COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE, à MULHOUSE** et dans ses Succursales.

L'insertion légale a paru au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 10 novembre 1919.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

CYSOING

LES DEUX P. G. NE COURRONT PLUS !

Hier, dans le courant de la journée, la gendarmerie de Cysoing, en tournée, remarqua deux individus aux allures suspectes au lieu dit les « Quatre Cantons ».

Interrogés, les deux promeneurs déclarèrent se nommer Flatlinck Rudolf, et Bierling Robert, et s'être évadés du camp de P. G. où ils étaient internés, en vue de regagner l'Allemagne. Ils n'en étaient pas à leur coup d'essai, car ils avouèrent avoir tenté vainement de s'évader par sept fois consécutives.

SECLIN

UNE RAFLE DANS UNE BASSE-COUR. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans le poulailler de M. Bayens-Sanderse, cabaretier à la Hollandaise, route de Lille, et ont dérobé dix-neuf poules, deux canards, trois coqs et quatre lapins.

M. Bayens, qui subit un préjudice de 250 fr. a porté plainte à la police.

ETAT CIVIL

DE ROUBAIX

Naissances. — Abel Leblanc, rue de Remiremont, 13. — Léa Desmons, rue Pierre-de-Roubaix, 82. — Jacques Sonneville, boulevard d'Armentières, 103. — André Fermoo, rue de la Fosse-aux-Chênes, 73. — Marcelle Magermans, rue de l'Alma, fort Fresez, 16 bis. — Lucienne Magermans, rue de l'Alma, fort Fresez, 16 bis. — Denise Vercoulère, rue Bell, 37. — Raymonde Glorieux, rue d'Alger, cour Saint-Eloi, 13. — Léopold Desabtin, rue Basse, 1. — Anne Delmasure, rue Daubenton, 30. — Lucie Molnat, rue Lafontaine, 36. — Yvonne Bot, rue de Flandre, cour Deurx, 7. — Clément Steux, rue de la Lainière, 5.

Décès. — Clémentine Bollet, 38 ans, épouse de Landras, rue du Chemin-de-Fer, 41. — Elodie Deshagner, 48 ans, épouse de Lagas, rue de Menin, cour Verbeke, 11. — Marie Lesekx, 87 ans, rue Choiseul, cour Henri-Mulliez, 8. — François Dysseadt, 75 ans, veuf de Carrette, rue de Rome, cour Rogier, 9. — Félicien Callens, 48 ans, époux de Delobelle, rue d'Italie, 91. — Suzanne Hardane, 18 ans, est décédée avenue Julien-Lagache, domiciliée à Roubaix, rue du Coq-Français, 151. — Virginie Mulliez, 76 ans, veuve de Moreels, rue Alfred-de-Musset, impasse des Villas, 3.

DE TOURCOING

Mariages du 22 novembre. — Pierre Bernard, maçon, et Marie Leman, ménagère, rue Montaigne, 33. — Germain Buyssens, magasinier, et Ernestine Delobelle, moulineuse, rue de Bailleul. — Edouard Callenyn, peintre, et ernande Delemasure, rue Virebois, 50. — Auguste Castelein, charpentier, et Marie-Louise Vandamme, ménagère, rue Soufflot, 9. — Louis Coutsier, employé de commerce, et Valérie Pollet, modiste, rue Magenta, 67. — Arthur Croes, peigneron, et Marguerite Duprest, lingère, rue Lapérouse, 54. — Honoré Dejaegère, teinturier, et Marie Lierre, ménagère, rue des Maraîchers, 120. — Louis Delannoy, employé, et Donatille Demory, confectionneuse à Calais. — Jean-Baptiste Delbarre, tapissier, et Firmine Vienne, dévideuse, rue Lamartine, 237. — Jules Delmotte, tailleur, et Marie Delecluse, tailleuse, rue de l'Industrie, 32. — Robert Delfette, ouvrier pâtissier, et Virginie Mesrmont, sans profession, rue de Carvin, 9. — Albert Deprez, soigneur, et Germaine Dumortier, soigneuse, rue Moulin-Fagon, 10. — Emile Descheirder, peintre, et Noémie Demry, corsetière, rue de la Cloche, 14. — Louis Dufour, téléphoniste, et Madeleine Hembert, cannetière, rue de Madagascar, 59. — Robert Dumouchel, poinçonneur, et Suzanne Deroos, doubleuse, rue Nulon, 1. — Jules Dupisson, apprêteur, et Hélène Dhérin, rue de Riga, 38. — Victor Dumez, magasinier, et Aline Grémonprez, sans profession, rue Halot, impasse Dhallum, 8.

Louis Floria, lithographe, et Jeanne Morel, soigneuse, rue Jacquart, 174. — Arthur François, apprêteur, et Alice Averlant, moulineuse, rue Destruchy, 16. — Emile Glorian, mineur, et Aline Barthier, sans profession, rue Nationale, cité des Veuves, 4. — Alphonse Grimonprez, rattacheur, et Madeleine Desmet, bobineuse, rue Coulons, 65. — Edouard Hache, rattacheur, et Aline Bodin, soigneuse, rue de Madagascar, 51. — Jules Herman, tisserand, et Emma Mulleman, soigneuse, rue de Menin. — Léon Herde, tapeseur, et Jeanne Sacré, soigneuse, rue de Cronstadt, 25. — Léon Hélzwarth, expéditeur, et Julienne Guilbert, épicière, rue de Mouvaux, 59. — Louis Heurent, employé au chemin de fer, et Emilie Deras, sans profession, rue de Valmy, 1. — Henri Hellitson, rattacheur, et Juliette Pouillon, soigneuse, à Wattrelos. — Charles Hellitson, mineur, et Agnès Pouillon, soigneuse, rue Ramberviliers, 84. — Henri Kruckaert, employé de la voirie, et Suzanne Facon, doubleuse, rue Saint-Blaise, 70. — Henri Lavergne, tisserand, et Marie Batteur, encaisseuse, rue du Congo, 29. — Gustave Leclercq, mouleur, et Germaine Dalberghe, soigneuse, rue Lapérouse, 41. — Victor Lemaire, employé de commerce, et Gabrielle Delescaille, employée de commerce, à Roubaix. — Henri Lepeck, forgeron, et Marie Leclercq, piqûrière, rue Asnor, 62. — Ernest Lobstens, mécanicien, et Elise Decommenck, sans profession, rue du général Souham, 140. — Henri Maillet, mécanicien, et Marguerite Descarpentrie, couturière, rue de l'Epître, 38. — Edouard Neirynck, fondeur, et Maria Wastyn, soigneuse, rue Baille, 6. — Henri Nolf, rattacheur, et Angèle Vandebrouck, peloonneuse, rue Virebois, 95. — Maurice Kaeymackers, mouleur, et Marguerite Fleurys, sans profession, à Roubaix. — Achille Reydet, rattacheur, et Marie Deschamps, dévideuse, rue de Vénise, 25. — Edouard Rivière, mécanicien, et Zoé Ravestyn, empaqueteuse, rue du Touquet, 25. — Henri Vandembroucq, magasinier, et Pladice, épluchoeuse, rue de Roubaix, 14. — Vincent Vahée, peintre, et Céline Tack, soigneuse, rue du Tonkin, 10. — Henri Véaëne, rattacheur, et Eléonore Hardaen, mineuse, rue Berckem, 54. — Clotaire Hespel, garçon boulanger, et Joséphine Bélin, ménagère, rue Charles Wattinne, 1. — Henri Janssens, maçon, et Marie Devogel, confectionneuse, rue des Brasseurs, à Heyst-sur-Mer. — Louis Locqueghies, maçon, et Jeanne Vandenheene, ménagère, rue du Cœur Joyeux, 46. — Arthur Seynaeve, chaudronnier, et Hélène Tanghe, sans profession. — Paul Vandamme, rattacheur, et Alice Eggermont, bobineuse, rue d'Armentières, 93 bis.

DUNKERQUE

Le Congrès Cantonal de Saint-Pol

LES CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE

Les Sections de Dunkerque, Coudekerque-Branche, Saint-Pol-sur-Mer, se sont réunies à Saint-Pol, en Congrès cantonal, sous la présidence du citoyen Fontaine, maire de Coudekerque-Branche à l'effet de désigner les candidats du Parti aux élections cantonales.

Ont été désignés à l'unanimité :

Canton Ouest de Dunkerque : Conseil général : citoyen LOUIS LOUIS.
Conseil d'arrondissement : BLANCKAERT Louis, ROMBOUDT Charles.

Canton Est : Conseil général, citoyen Raphaël AYELLO.
Conseil d'arrondissement : Aimé ITHES, VIANNE Louis.

Canton de Gravelines : Conseil général : Charles VALENTIN.

Canton d'Hondschoote : Conseil général : Léon LESAGE.

LES EXPLOITS DES CAMBRIOLEURS

A ARMBOUTSCAPPEL. — Des malfaiteurs ont, pendant la nuit, cambriolé la vitrine du magasin de M. Hennebique et ont enlevé une montre en argent, une médaille, des chaînes, un paquet de chemises et divers autres effets. Ils ont fracturé le tiroir-caisse et ont soustrait les 12 francs qu'il contenait.

A LEFFRINKHOUCKE. — La villa de M. Louis Douglas, demeurant à Lens, a reçu la visite de malfaiteurs.

On ignore le montant du vol. Le propriétaire a été prévenu.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 35

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTÉ PAR

PIERRE DECOURCELLE

— Pas aujourd'hui, en tout cas !.. La pauvre bête, est presque incapable de bouger.

Au fond de la pièce, le docteur Hayward s'était assis et s'occupait à rédiger une ordonnance, tout en s'entretenant avec la tante Betty et Jameson.

Clarel continuait à contempler le colly. Il s'agenouilla devant lui, et examina encore avec soin ses yeux.

— C'est singulier, dit-il... Il semble que Rusty souffre de la même maladie que vous, et que ces deux maladies aient la même cause.

Tout en parlant, il tâtait doucement les nasseaux de l'animal.

De nouveau, il réfléchissait.

Puis il se releva et se mit à arpenter lentement la pièce dans toute sa longueur, l'œil fixé sur le tapis, le cerveau tendu dans une méditation profonde.

Tout à coup, il s'arrêta et renifla fortement à plusieurs reprises, dilatant ses narines comme un chien de chasse qui flaire une piste.

Il lui semblait que ce n'était pas le parfum ordinaire d'Elaine, ce parfum délicat d'ambre et de rose, qui flottait autour de lui, dans l'atmosphère.

Au contraire, il y distinguait une odeur assez désagréable, rappelant vaguement celle de l'ail.

Il promena autour de lui un long regard, comme si une idée avait brusquement surgi dans son esprit, mais il ne prononça pas une parole...

Maintenant, il était revenu près du lit de la jeune fille qui suivait avec étonnement son manège, et son regard allait alternativement d'Elaine au colly et du colly à Elaine.

— Dites-moi, miss Dodge, interrogea-t-il, puis-je vous demander une faveur ?

— Laquelle ? répondit-elle, attachant sur lui ses grands yeux.

— Voudriez-vous me permettre d'emmener Rusty avec moi ?

Elle eut un moment d'hésitation.

— Sans doute, dit-elle... Si vous le désirez... Mais dans quel but ?

— Je crois qu'il pourrait me servir très utilement pour découvrir la cause de votre maladie...

— Le docteur ne la connaît donc pas ?

— Je ne crois pas, à vous par